



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 15 Novembre 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisse HARIZA, MM. Vincent CANDELA, Jean Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE (8^{ème} tour)

Rencontres les 17 et 18 Novembre 2021.

CLUBS QUALIFIES :

R2 AS LYON MONTCHAT
R1 FC VENISSIEUX
N3 CHAMBERY SAVOIE FOOT, HAUTS LYONNAIS, FC BOURGOIN JALLIEU.
N2 LYON DUCHERE, ANDREZIEUX BOUTHEON FC, MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE
N1 F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01.
L2 GRENOBLE FOOT 38

Félicitations aux clubs.

COUPE LAuRAFoot

Date du 3^{ème} tour le 28 novembre 2021 à 14h30.

Le tirage a eu lieu le 5 novembre. Il est en ligne sur le site internet.

Dans sa réunion du 20 septembre le Bureau Plénier a décidé qu'en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pieds au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Un tour de cadrage est programmé le 19 décembre 2021 (8 rencontres).

COUPE REGIONALE SENIORS FEMININES

- 2^{ème} tour : le 19 décembre 2021.
- 3^{ème} tour : le 30 janvier 2022.
- 1/8 finale : le 20 février 2022.

ARTICLE 4- MODALITES DES EPREUVES.

Article 4.1 – La Coupe se dispute par élimination directe.

Article 4.3

- a) Modalités du tirage au sort des différents tours : application de l'article 8.3 du Règlement Régional de la Coupe de France.
- b) Les équipes qualifiées en Coupe de France sont exemptes jusqu'à leur élimination de l'épreuve.
Toutefois, les équipes toujours qualifiées en Coupe de France à la date du tirage au sort des 8^{èmes} de finale de la Coupe Régionale intégreront obligatoirement la liste des équipes devant participer à ce tour.

COURRIER RECU

CR SECURITE : PV de réunions d'organisation et sécurité.

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de la Commission

Secrétaire de séance